

PAR EMILE GUILLIEN,  
PRÉSIDENT DES « TRAINES-BÛCHES DU MORVAN »

PHOTOS : E. GUILLIEN, PH. BERTÉ-LANGEREAU

# De la nouveauauté dans l'écoulage des bois volants

S'il est normal d'accorder à Jean Rouvet l'implantation réelle et durable, dans le bassin supérieur de l'Yonne, d'une partie de l'approvisionnement de Paris en bois de chauffage, on ne sait toujours pas quel fut son vrai rôle.

Des expérimentateurs avaient, quelques années avant 1549, fait des essais, les uns avec des bûches, les autres sur un radeau. Mais tous ces travaux étaient onéreux.

Jean Rouvet, bourgeois de Paris très aisé, venait d'acquérir l'Hôtel de Bourgogne, vendu par François I<sup>er</sup>, à court d'argent. Dans les communs se dressait une tour construite par Jean sans Peur. Elle est le seul témoin encore visible. Il est probable que Jean Rouvet vint soutenir financièrement Gilles Deffroise, malheureux « étreneur » de la Cure, et plus encore Guillaume Sallonnyer. Voici justement le premier document qui nous intéresse :

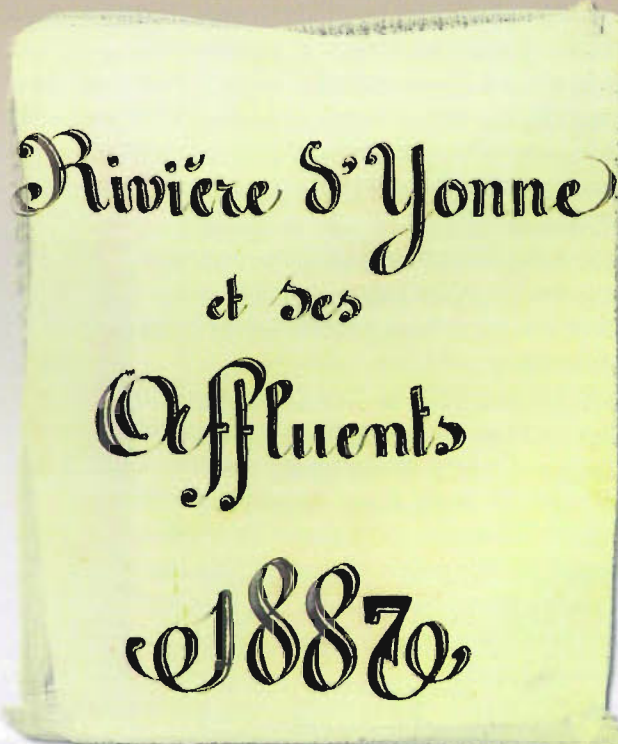
« *Présentation des Lettres-Patentes au profit de Guillaume Sallonnyer pour le flottage des bois à brûler et de charpente, sur les rivières d'Yonne et de Cure* », 16 février 1550.

Il y est fait injonction aux meuniers et bateliers de ne pas apporter d'obstacle ni de retard à l'écoulement des bois des marchands sur l'Yonne et la Cure.

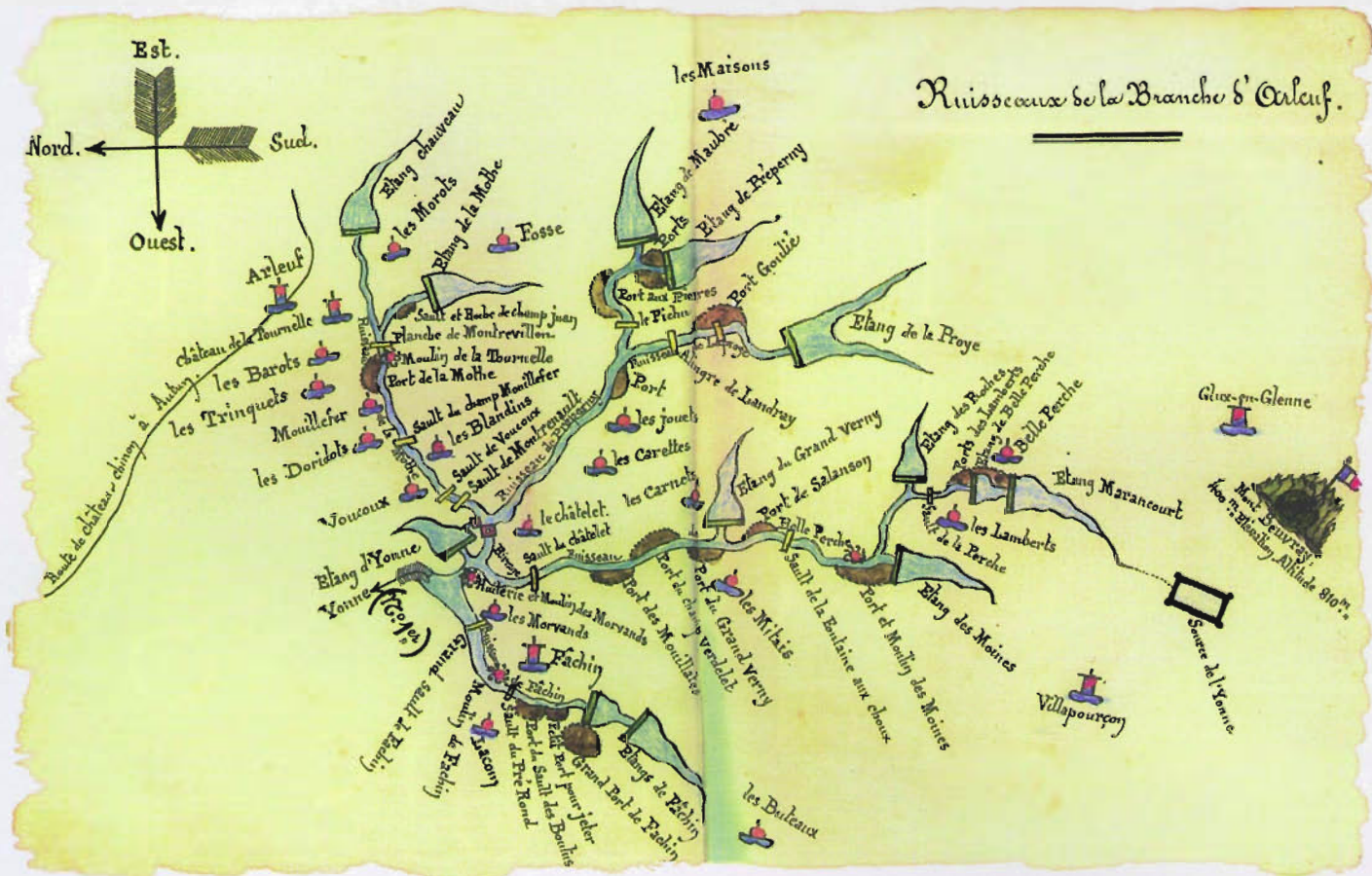
Le chômage d'un moulin à blé sera payé 10 sols tournois par jour ; pour les autres (drap, écorce, papier), seulement 4 sols tournois. Si l'arrêt est de 23 heures.

Mais le dernier paragraphe ne concerne que Guillaume Sallonnyer :

« *Vues par nous, Prévôt des Marchands et Echevins de la dite Ville, les dites Lettres-Patentes par lesquelles il est permis à Guillaume Sallonnyer, marchand de bois, demeurant à Moulins-Engilbert, faire construire et édifier pour la rivière de Cure, pour le flottage*



Rivière d'Yonne  
et des  
Affluents  
1887



de son bois, gors, pertuis et arrêts ; la requête à nous faite et présentée par le dit Sallonnyer et considéré le contenu, les conclusions du Procureur du Roi, de pouvoir faire construire gautiers et arrêts sur la rivière de Cure, pour le flottage de son bois... » Puis il est ajouté qu'il pourra se faire rembourser par les marchands utilisateurs, à condition de présenter la réalité des paiements des dépenses engagées.

Donc la famille Sallonnyer (de Moulins-Engilbert ou de Château-Chinon) s'installe sur la Cure et expérimente.

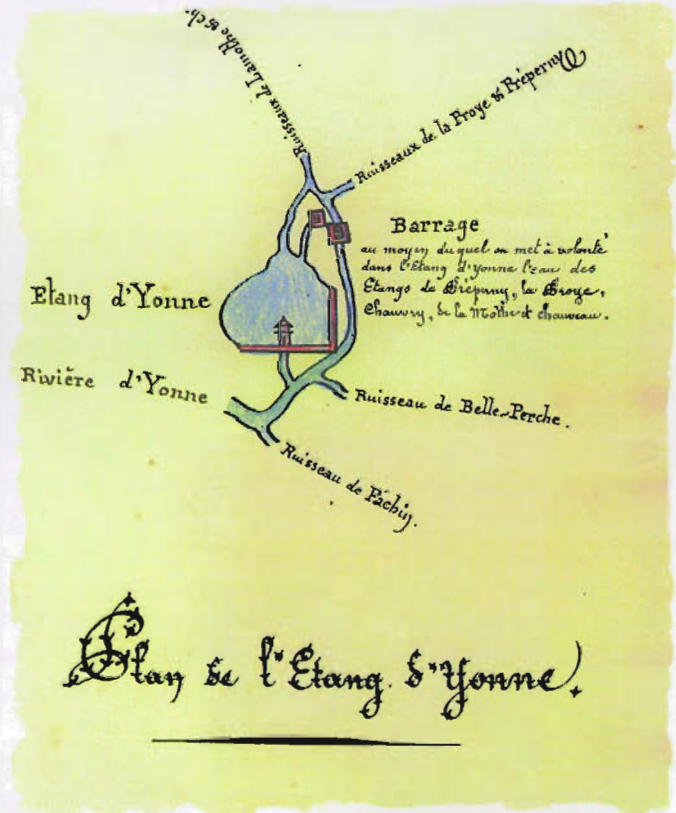
Est-ce elle qui, sous Henri IV, invente le martelage, comme le suggère M. l'Abbé Baudiau ? Va-t-elle s'intéresser à la descente jusqu'à Paris, et perfectionner les trains, comme l'indique le même auteur ? Pour l'instant je manque de documents.

Regardons maintenant la seconde « trouvaille ». L'original est conservé à la Bibliothèque nationale ; mais vous pouvez en demander, moyennant paiement, des photographies, en noir et blanc ou en couleurs.

Entre 1732 et 1737, M. l'Abbé Delagrive parcourt le pays et fait le « levé du cours de la Seine et des rivières et ruisseaux y affluant ». Ce sont de multiples dessins détaillés des cours d'eau, étangs, forêts, usines (moulins), pertuis, villes, villages et autres. Manquent les routes et les chemins.

L'Yonne, par elle-même, occupe 17 planches, depuis sa source jusqu'à Montereau. Aujourd'hui, nous étudierons les trois premières, qui nous conduisent jusqu'à Chitry ; c'est-à-dire la partie morvandelle.

Nous commençons par le double étang du port des Lamberts ; puis le port des Moines ; et nous atteignons le confluent du pont d'Yonne.



Sur la droite arrivent les rus de Préperny et de la Proye, issus des étangs « où commence le flot ». Mais les bois coulent sur des roches et « perdent leur écorce ». Ils reçoivent les eaux du ru de la Mothe où commence le flot à hauteur du château de la Tournelle.

Avant de rejoindre l'Yonne ils sont grossis de quelques litres par les Fontaines d'Yonne ; là où, en 1743, M. Sautereau fera creuser l'étang d'Yonne (plus connu sous le nom d'étang du Châtelet). Encore quelques mètres, et les eaux de l'étang de Fâchin, « où commence le flot », viendront s'y mêler.

A Vermenoux nous rencontrons le premier moulin-foulon. Y en avait-il deux ? A blé et à foulon ?

Et après Pont-Charot où l'on franchit l'Yonne sur une planche, arrivent les eaux du ru de Beauregard, sortant de l'étang de la Sure.

Dans la vallée encaissée se suivent un foulon ruiné, les moulins d'Yonne, deux moulins et un foulon d'Yonne, puis un autre foulon. Il est vrai que Château-Chinon est à quelques pas, perché sur son piton.

Ce sont ensuite les roches de Boutures qui nous amènent au pont Bertrand où se jette le Touron, venant de son étang, mais surtout de celui dit « des Grenouilles » « où commence le flot ».

Jusqu'à Arringette nous rencontrons plusieurs planches, et un pont à « deux arches ruinées ».

En bas de Corancy il y a un moulin et une huilerie, et un port à bois aux « Voies ».

Sur la rive droite c'est le confluent de l'Oussière, réunion de deux fois trois rus. Du côté de Frétoy (Vaux-de-Frétoy n'est qu'un hameau), c'est la Reynache qui reçoit les Gaulots et le Griveau.



Le moulin de Mignage

Autour de Planchez, c'est la Montagne grossie du Velnay et du Martelé.

Tous sortent d'un étang où le bois est empilé en bas de la digue. Mais « le flot n'a lieu que quelques heures par an ».

Le mélange à la chapelle de Faubouloin est le début de l'Oussière, qui reçoit la Brouelle, fait tourner le moulin d'Oussière (Chaumard ensuite), et passe sous le pont Colas.

Nous retrouvons l'Yonne au moulin Pelu ; et le bois passe entre le moulin et l'huilerie de Blaizy, logés au confluent d'Ancin (avec son moulin) et Minage. Nous découvrons le Paradis (juste sous Enfer!), la planche de Pannessière, coupons

Chassy en deux hameaux en actionnant un moulin, butons sur le gautier d'Oussy – donnant accès au moulin et à l'huilerie – et sur celui de Montreuillon.

Rive gauche, pour une fois, ce sont les eaux de la Baye, grossie du Bruit (avec son moulin où commence le flot).

Après la tranchée dans les porphyres, ce sont les moulins du Renard, sous Chandelier, de Bellevault, de Michelot et de Tavenay. Tous sont sur des biefs de dérivations. Marcilly accueille deux moulins et une huilerie.

De nouveau, rive gauche, arrive le ruisseau de la Collancelle. Parti des étangs Neuf et Gouffier, il reçoit les eaux de Mouas, passe au moulin de Port-Brûlé, se perd dans l'étang du Doyen qui alimente un moulin, se grossit des eaux des étangs de Blin, franchit le moulin ruiné du Creuset (propriété des héritiers de M. Le Prestre de Vauban) et rejoint l'Yonne à Picampois.

Maintenant ce sera le foulon et l'huilerie de la Papeterie, le moulin de la Chaise, les quelques eaux de Varennes, les moulins d'Eugny, Marcy et Chitry (qui n'est pas encore «-les-Mines »).

Nous apprenons que le bois « passe aux vanes de tous les moulins jusqu'à Chitry ; ou bien on fait, à la digue, une brèche que l'on répare après le flot ».

Cette explication nous servira dans la suite de la chronique ■



Le village noyé de Pelus